



ASSOMPTION

En raison de la fête de l'Assomption, **le lundi 15 août** :

- **le secrétariat de la mairie** sera fermé et les services techniques ne fonctionneront pas,
- **les déchèteries de Thuir et Trouillas** seront fermées toute la journée,
- **la collecte des ordures ménagères** sera **exceptionnellement maintenue ce jour-là.**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le mardi 23 août.

Se faire inscrire en Mairie, au plus tard, le **vendredi 19 août avant 12h.**

CONTAINERS – RAPPEL

Après chaque passage de la benne, les containers doivent être rentrés dans les propriétés. En ce sens, les maisons au centre du village ont été équipées de containers plus petits afin de les stocker plus facilement.

Le nettoyage de ces containers est à la charge du propriétaire, surtout en ces jours de forte chaleur où certains dégagent des odeurs nauséabondes.

D'autre part, **si des bacs sont dégradés** : couvercles, containers ou roues cassés, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture qui les commandera à la Communauté de Communes des Aspres.

SECHERESSE

Par arrêté préfectoral n° DDTM/SER/201616-0001 du 3 août 2016, au vu de la situation hydrologique des nappes souterraines du département des Pyrénées Orientales, des mesures de restrictions des usages de l'eau à des fins domestiques sont d'interdire :

- l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des stades et espaces sportifs de toute nature de 8h à 20h (les jardins potagers ne sont pas concernés),
- le lavage des véhicules, hors des stations professionnelles,
- le remplissage des piscines, hors mise à niveau,
- le lavage à l'eau des voiries,
- le nettoyage à l'eau des terrasses et des façades, hors travaux,
- le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert.

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 septembre 2016.

POMPAGE D'EAU

Des pompages excessifs d'eau sur le réseau réduisent fortement sa capacité et peuvent aboutir à des ruptures d'alimentation.

Merci d'être vigilant sur votre consommation d'eau.

CANICULE- RAPPEL

En cette période de forte chaleur, il est recommandé :

- d'éviter de sortir de 12h à 16h ;
- de boire beaucoup d'eau pour ne pas se déshydrater,
- de laisser les volets fermés pour garder un peu de fraîcheur.

Toute la population est concernée. La Mairie reste en contact avec les personnes âgées les plus vulnérables et isolées.

RENTREE SCOLAIRE

Elle aura lieu le jeudi 1er septembre 2016.

Cette année les élèves de Trouillas effectueront leur rentrée dans le nouveau groupe scolaire situé au lotissement la Colline.

Ils auront le plaisir d'intégrer des locaux flambant neuf.

Déroulement de la rentrée :

Ecole élémentaire : le jeudi 1er septembre au matin. Le service de cantine sera assuré.

Rappel des horaires de l'école élémentaire :

- 8h45 - 11h45
- 13h45 - 16h

Ecole maternelle : afin de favoriser un accueil personnalisé, la rentrée sera échelonnée selon les modalités suivantes :

- tout petits et petits (2014 et 2013) seront accueillis le matin et n'auront pas classe l'après-midi,
- les moyens (2012) et les grands (2011) rentreront l'après-midi.

Le service de cantine ne sera pas prévu pour les élèves de l'école maternelle ce jour-là (sauf cas exceptionnels).

Rappel des horaires de l'école maternelle :

- 8h40 - 11h40
- 13h45 - 16h

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) se dérouleront :

- le lundi et le jeudi de 16h à 17h30 pour l'école maternelle
- le mardi et le vendredi de 16h à 17h30 pour l'école élémentaire.

La garderie municipale fonctionnera :

- le matin à partir de 7h30
- en fin d'après-midi jusqu'à 18h30 (heure limite pour récupérer son enfant).

SALON DE COIFFURE

Véronique SOBRAQUES informe son aimable clientèle que son salon de coiffure sera fermé du 13 août au soir jusqu'au 29 août au matin.

REFONTE DE LA LISTE ELECTORALE



La prochaine refonte de la liste électorale aura lieu début 2017, juste avant les élections présidentielles et législatives.

Cette refonte aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur qui sera présentée lors des scrutins de 2017.

Si vous avez **emménagé à Trouillas** ou **déménagé dans Trouillas**, nous vous invitons à vous rendre en Mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité afin de procéder à la mise à jour de votre adresse et assurer ainsi le bon acheminement de la carte électorale. **Nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire avant le 31 décembre 2016.**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est nécessaire de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter lors des élections présidentielles de 2017. Quelques cas particuliers sont pris en compte pour des inscriptions au-delà de ce délai : les jeunes qui deviennent majeurs entre le 1er mars et le jour de l'élection ou les personnes qui acquièrent la nationalité française après le 1er janvier.

Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement est, en principe, automatiquement inscrit sur les listes électorales à compter de ses 18 ans.

Dans l'année qui suit son inscription sur les listes, l'électeur reçoit sa carte électorale à son domicile.

CLUB DE PETANQUE

Le sport au-delà des différences : tournoi de boccia

Le Club de pétanque de Trouillas « La Boule Trouillassenque » en partenariat avec le Comité départemental Handi Sport (cd66@handisport.org) propose à toutes les personnes en situation de handicap ou de mobilité réduite ou encore des valides se mettant en situation de handicap (fauteuil roulant) une journée découverte de la pétanque en salle « la Boccia ».

Cet évènement se déroulera à la halle aux sports Marcel Malafosse, le mercredi 24 août 2016 de 10h00 à 17h00. Des boules dites molles permettent de pratiquer cette activité en salle. Venez nombreux assister, découvrir ou participer à cette animation qui fait partie des nombreuses épreuves des J.O Handi Sport.

Buvette sur place, petite restauration (5 euros sandwich + frites + boisson).

Contact : 06 68 08 03 58 ou 06 15 73 23 16

ASSOCIATION FA SI LA LIRE

- INFO BIBLIOTHEQUE

Au mois de juillet, le « camion des histoires » s'est posé pendant deux matinées sous les arbres du boulodrome afin de proposer aux enfants de la lecture en plein air.

Si la 1^{ère} matinée a été timide, la seconde a connu un bon succès. Quelques adultes ont même été conquis par le principe.

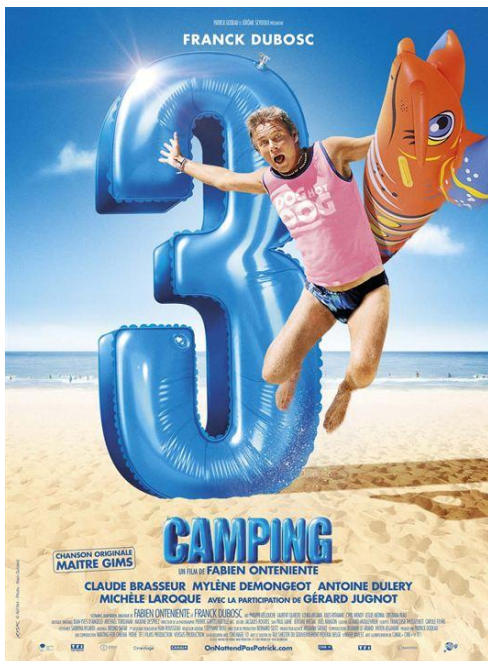
Fin juin, l'association a proposé aux personnes intéressées par les bienfaits de la nature un atelier animé par Anne-Marie Pujol, botaniste et conseillère en phytothérapie. Après un exposé sur les huiles essentielles obtenues à partir des plantes, les participantes ont elles-mêmes confectionné un baume du jardinier, une huile pour les jambes lourdes et appris comment réaliser des huiles solaires à base de plantes.

Une séance enrichissante qui pourrait bien être renouvelée à l'automne.

- CINEMA D'ETE

La 2^{ème} séance de cinéma d'été aura lieu le mercredi 17 août à 21h dans la cour de l'école maternelle, avec le film « CAMPING 3 ».

Entrée gratuite.



Comme chaque été, au Camping des Flots Bleus se retrouvent pour leurs vacances nos amis, Les Pic, Jacky et Laurette, Gatineau, tout juste divorcé de Sophie, le 37, et Patrick Chirac fidèle à ses habitudes.

Cette année, Patrick a décidé de tester le co-voiturage... Pensant traverser la France avec Vanessa, il se retrouve avec trois jeunes dijonnais : Robert le charmeur, Benji le beau gosse et José la grande gueule.

Bien évidemment, après le co-voiturage, Patrick se voit contraint de tester le co-couchage...